

LES CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DU VÉHICULE INDUSTRIEL EN FRANCE

Le marché français des véhicules industriels neufs de 5,1 tonnes et plus est stable en 2024 (+0,2 %) et s'établit à 48 982 unités. Le marché a progressé jusqu'au mois de juin (+5 % sur 6 mois), puis s'est retourné en juillet, compte tenu des forts volumes enregistrés en juillet 2023 avant le nouveau chronotachygraphe. Le second semestre 2024 est resté atone, pour terminer l'année sur une croissance nulle.

Le segment des porteurs, qui avait été le plus impacté par les problèmes de livraisons en 2021 et 2022, continue comme en 2023 à rattraper son retard avec l'immatriculations de véhicules dont la livraison avait été retardée en raison des délais de carrossage. Ce segment progresse de 15 % en 2024 à 23 472 unités. Le segment des tracteurs, qui avait entamé sa reprise dès 2021, connaît un retournement de cycle, après trois années de croissance. Il chute de 10,3 % en 2024 à 25 510 unités. En 2024, les tracteurs représentent 52 % des ventes de véhicules, contre 58 % l'année précédente.

La répartition des ventes de véhicules industriels par

tonnage s'est modifiée depuis vingt ans. La part des plus de 16 tonnes s'est accrue, passant de 80 % des ventes en 2001 à 90 % en 2022, traduisant les efforts de massification du transport pour réduire son empreinte environnementale. En 2023, les plus de 16 tonnes progressent cependant moins vite que l'ensemble du marché et reculent en 2024. Ils représentent aujourd'hui 84 % du total. Les moins de 16 tonnes continuent, quant à eux, d'augmenter (+19 %, après +54 % en 2023) et atteignent un niveau record de 7 940 véhicules.

La motorisation diesel continue de dominer les ventes, mais sa part de marché est passée sous la barre symbolique des 90 %. Les immatriculations diesel ont reculé de 2,5 % en 2024 au profit des motorisations alternatives (biodiesel B100, électrique). Les ventes de véhicules électriques ont continué de progresser en 2024 pour atteindre 670 unités, ce qui ne représente encore que 1,4 % du marché, niveau très éloigné de la trajectoire compatible avec les objectifs CO2. Les immatriculations de véhicules au GNV (gaz naturel véhicule) ont reculé en 2024 et ne représentent plus

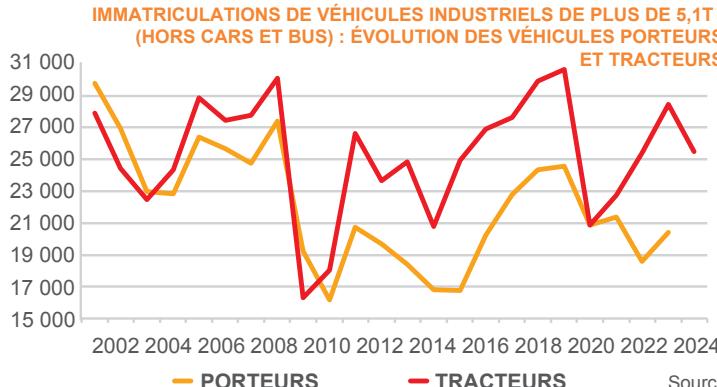
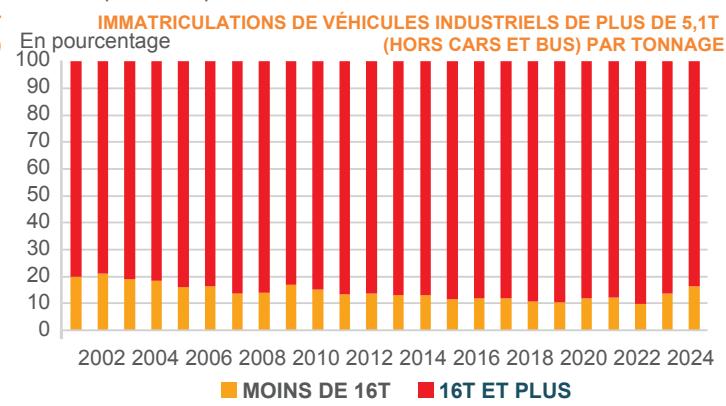
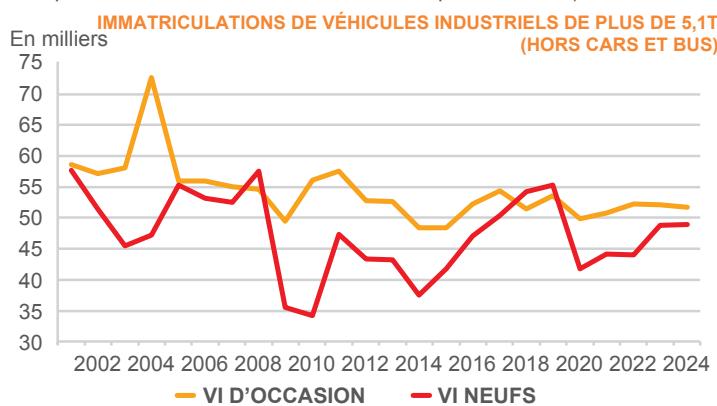
que 3,2 % du marché. Les véhicules fonctionnant au B100 (biodiesel) continuent de gagner des parts de marché et représentent 5,6 % des ventes en 2024.

En 2024, le marché de l'occasion est tout aussi atone que celui du neuf. Il recule de 0,7 % à 51 745 unités. Le rapport entre le nombre de véhicules d'occasion et le nombre de véhicules neufs se stabilise à son niveau moyen, autour de 1,1 contre 1,5 durant la crise de 2009 et 1,2 entre 2020 et 2022.

La marque Renault Trucks conserve sa place de leader en France en 2024 et augmente sa part de marché à 29,8 %. Elle gagne presque 2 points par rapport à 2023, grâce à la croissance de ses ventes à la fois sur le marché des porteurs, mais aussi sur celui des tracteurs, pourtant en recul au niveau global.

30 %

Part de Renault Trucks sur le marché des véhicules industriels de plus de 5 t en France en 2024



Source : CCFA

Les véhicules industriels sont définis comme des véhicules de 5,1 tonnes et plus de poids total autorisé en charge, destinés à transporter des marchandises. On distingue les camions porteurs et les camions tracteurs routiers. Ils peuvent être livrés carrossés ou se présenter sous la forme de châssis autonomes équipés par la suite par des constructeurs spécialisés. Chaque camion est construit sur mesure et est donc un produit unique. Le camion porteur est fabriqué pour recevoir un conteneur ou un équipement lourd sur son châssis et se décline en différentes catégories selon ses usages : benne, fourgon, plateau, frigorifique, citerne. Le tracteur routier est destiné à « tracter » sa remorque et est davantage utilisé pour le transport de longue distance. Les tracteurs utilisés pour de longs trajets sont dotés de nombreux dispositifs améliorant le confort du conducteur : couchettes, rangements, écrans tactiles, système audio/radio et même réfrigérateur.

Le marché des tracteurs, qui représente plus de 50 %

du marché des véhicules industriels, est plus volatile que celui des porteurs. Plus intensément utilisés (113 000 km par an, contre 75 000 km pour un porteur selon le CNR), les tracteurs sont renouvelés plus fréquemment. Ainsi, le parc de tracteurs est deux fois plus jeune que celui des porteurs, avec un âge moyen de respectivement 5,5 ans et 11 ans. Cependant, les ventes de tracteurs routiers subissent aussi plus fortement les aléas de la conjoncture économique et du transport routier de marchandises. En 2009, 2014 et 2020, le marché des tracteurs a reculé de 10 points de plus que celui des porteurs. En 2024, il subit à nouveau les aléas de la conjoncture économique après avoir été porté les années précédentes par la reprise de l'activité post-covid. Le marché des porteurs bénéficie, en revanche, d'un besoin de renouvellement et du rattrapage induit par les pénuries et les délais de carrossage qui avaient freiné les immatriculations jusqu'en 2023.

La motorisation diesel continue de dominer le marché à plus de 90 %, mais l'offre de véhicules électriques se développe et les objectifs de réduction des émissions de CO₂ fixés par l'Union européenne contribuent également à stimuler les ventes. En 2024, la part de marché de l'électrique s'élève à 1,4 %, contre 0,3 % en 2022. Les différents dispositifs de soutien financier (amortissement, appel à projets) continuent d'être indispensables à l'émergence du marché.

Renault Trucks a ouvert, fin 2023, la ligne d'assemblage des Renault Trucks E-Tech T et C, camions électriques de 44 tonnes, à l'usine de Bourg-en-Bresse (Ain). La marque propose désormais une gamme complète de véhicules 100 % électriques, allant de 650 kg à 44 t, pour répondre à la diversité des métiers de la logistique urbaine (transport frigorifique, collecte de déchets, distribution) et poursuit l'objectif de réaliser 50 % de ses volumes en électrique à batterie d'ici 2030. Sa part de marché sur les véhicules électriques s'élève à 76 % en 2024.